

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue en visioconférence, le mardi 18 mai 2021 à 20 h 00, au centre administratif dudit Centre de services scolaire, situé au 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Administrateurs membres du personnel

Madame Janie Bédard
Madame Isabelle Cantin
Madame Louise Côté
Madame Isabelle Fouquette
Monsieur Frédéric Gagnon

Administrateurs membres parents

Madame Karine Darveau
Monsieur Jonathan Guillemette
Monsieur Jean-Philippe Hamel
Madame Marie-Andrée Houle
Monsieur Jean-François Labbé

Administrateurs membres de la communauté

Monsieur Henri Dusseault
Madame Geneviève Martel
Madame Émilie Poisson
Monsieur Maxime Théberge

Absence :

Monsieur Mario Doucet

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général
M^e Michael Provencher, secrétaire général
Madame Sandra Houle, administratrice observatrice

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, le président, monsieur Jean-Philippe Hamel, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil d'administration à 20 h 03.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Madame Nancy Lafond, présidente du syndicat de l'enseignement des Bois-Francis, informe le conseil d'administration de l'insatisfaction des membres face aux propositions soumises par le gouvernement dans le cadre des négociations de la convention collective en lien avec les conditions d'emploi.

Monsieur Christian Rayes, enseignant à l'école Sainte-Marguerite-Bourgeois intervient afin de partager la position du conseil d'établissement et des enseignants de l'école relativement à l'organisation scolaire déposée au 20 avril 2021.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Isabelle Cantin propose que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout du point suivant :

- Prolongation d'emprunt à court terme.

et que monsieur le président soit autorisé à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2021

CA1-055-2105

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les membres dans les délais requis par la *Loi sur l'instruction publique*, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 20 avril 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Janie Bédard que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

CA1-056-2105

Madame Émilie Poisson propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion, le dépôt de la correspondance suivante :

- Lettre de madame Suzanne Gagnon, présidente du conseil d'établissement de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys, reçue le 17 mai 2021, concernant la réévaluation de l'organisation scolaire 2021-2022.
- Lettre des enseignantes et enseignants de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys, reçue le 17 mai 2021, concernant la réévaluation de l'organisation scolaire 2021-2022.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- 1) Rapport sur la COVID, 5 écoles ont été fermées dans le dernier mois soit en raison de la COVID soit pour un bris de service. 3 écoles ont été réouvertes à ce jour. En date d'aujourd'hui, 23 élèves positifs et 2 membres du personnel, 18 groupes confinés.
- 2) Projet de règles budgétaires : un sommaire est présenté aux membres du conseil d'administration.

CALENDRIER DES RÉUNIONS ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 2021-2022

CA1-057-2105

ATTENDU qu'en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire doit par règlement, fixer ses règles de fonctionnement;

ATTENDU que le même article prévoit la tenue d'au moins quatre séances ordinaires du conseil d'administration par année scolaire;

ATTENDU que le conseil d'administration a adopté le 16 mars 2021 son règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration, la participation à distance et la période de questions;

ATTENDU que ce règlement prévoit que le conseil d'administration doit établir annuellement un calendrier de ses séances ordinaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Geneviève Martel d'entériner et d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2021-2022 soumis lors de la présente séance (document numéro CA1-057-2105).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – INSATISFACTION 2020-2021/01

CA1-058-2105

ATTENDU que le protecteur de l'élève a été saisi d'une plainte n° 20-21/01 relativement à l'application d'une résolution de la Commission scolaire des Bois-Francs encadrant les frais de surveillance du midi;

ATTENDU qu'après examen, le protecteur de l'élève a soumis son rapport au conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE, après discussion, il est proposé par madame Émile Poisson :

- 1) QUE le conseil d'administration prenne acte du rapport du protecteur de l'élève relatif à la plainte n° 20-21/01;
- 2) De mandater la direction générale afin de procéder à une réflexion relative aux frais de surveillance du midi dans le but d'assurer, dans la mesure du possible, un traitement équitable de tous les types de familles.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

PROLONGATION D'EMPRUNT À COURT TERME

CA1-059-2105

ATTENDU que le 16 décembre 2019, par sa résolution numéro CE14-041-1912, le comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francs a résolu de présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande d'autorisation provisoire de financer la réalisation du projet d'agrandissement du complexe Promutuel à l'aide d'un emprunt à court terme de 7 244 755 \$;

ATTENDU qu'en avril 2020 la direction générale du financement du ministère a autorisé la Commission scolaire à contracter un emprunt de moins d'un an pour ladite somme;

ATTENDU que le projet n'est pas complètement finalisé et que l'aide financière prévue par le programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV n'est pas encore encaissée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Isabelle Cantin de présenter au ministère de l'Éducation une demande de prolongation pour cet emprunt à court terme d'une somme maximale de 7 244 755 \$ et d'autoriser le directeur général à signer tout document utile ou nécessaire pour donner effet à cette résolution.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La date de la prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 15 juin 2021 et il y aura un ajournement de cette rencontre le 30 juin 2021 à 19 h.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CA1-060-2105

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jonathan Guillemette, propose la levée de la présente séance du conseil d'administration à 21 h 19.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

Jean-Philippe Hamel, président

Michael Provencher, secrétaire général